

DIAL

L'actualité en bref - novembre 2003

Nicolas Pinet

lundi 1er décembre 2003, mis en ligne par [Dial](#), [Nicolas Pinet](#)

AMÉRIQUE LATINE

Le rapport annuel du Latinobaromètre, qui organise des enquêtes dans les différents pays du sous-continent, indique que 80% des interrogés considèrent que la corruption a augmenté depuis l'année dernière. L'Assemblée générale de l'ONU (Organisation des Nations unies) a adopté, jeudi 30 octobre, une nouvelle convention prenant acte de la gravité de la situation et proposant diverses initiatives aux gouvernements et législateurs des pays du monde. La Convention contre la corruption pourra être ratifiée par les gouvernements lors d'une réunion organisée entre le 9 et le 11 décembre au Mexique.

Le dynamisme commercial de la Chine, entrée à l'OMC (Organisation mondiale du commerce) fin 2001, provoque des réactions contrastées selon les pays d'Amérique latine. Pour le Mexique, l'exportation massive de produits chinois à bas prix représente une concurrence très forte, notamment sur le marché états-unien, où la Chine vient de lui prendre sa place de second plus important fournisseur. Les ventes de la Chine sur le marché extérieur ont crû de 22 % en 2002, ce qui représente le taux de croissance le plus élevé du monde, plaçant le pays au rang de cinquième exportateur mondial. Des dizaines de maquilas (filiales de multinationales) implantées dans les zones franches mexicaines ont quitté le pays pour s'installer en territoire chinois : ces entreprises, qui employaient un peu plus d'un million de Mexicains en 2001, n'en emploient plus que 821 000. D'autres pays, comme l'Argentine, le Brésil et le Chili, ont vu leurs exportations de matières premières (fer, soja, cuivre) augmenter significativement sous l'effet de la demande chinoise. Et les importations de produits chinois ne représentent pas un danger pour eux du fait d'un taux de change favorable ou de l'absence de concurrence que représentent les produits importés pour la production locale.

Le treizième sommet ibéro-américain s'est réuni durant la deuxième semaine de novembre, dans la ville de Santa Cruz de la Sierra, en Bolivie. Les présidents et chefs d'État participants ont exprimé leur solidarité avec le pays invitant et créé un « Fonds d'assistance économique de libre disponibilité ». La déclaration finale souligne l'importance du maintien du système démocratique comme forme de gouvernement. Elle fait également état de l'urgence de la mise en place de politiques gouvernementales en faveur des secteurs les plus défavorisés. Durant la même semaine, divers leaders de mouvements sociaux latino-américains, dont notamment Evo Morales, député indigène et meneur de l'opposition qui a forcé à la démission le président Gonzalo Sánchez de Lozada, avaient organisé une Rencontre sociale alternative, qui a mis l'accent sur la défense des ressources énergétiques, le rejet de l'intégration commerciale, la fin de l'économie de marché et la revendication des terres indigènes. Ils réclamaient notamment la suspension des négociations commerciales avec les États-Unis au sujet de la ZLEA (Zone de libre échange des Amériques - ALCA, selon le sigle espagnol).

La huitième conférence ministérielle des Amériques, qui débuta jeudi 20 novembre à Miami, s'est conclue le jour même, un jour plus tôt que ce qui était prévu, les ministres des 34 pays américains (tous, sauf Cuba), s'accordant sur la Déclaration finale. Les négociations sur la ZLEA, qui devraient se conclure en janvier 2005 pour ensuite entrer en vigueur à la fin de la même année, étaient jusque là entravées par les divergences de conception du Brésil et des États-Unis. La Déclaration finale, préparée par les deux pays coprésidents, propose une version plus souple de l'accord, qui laisserait aux différents pays la liberté de choisir l'étendue de leurs engagements et de leur ouverture. Cette mesure permet ainsi de laisser de côté

les points de friction entre les deux pays : les États-Unis se refusent à diminuer leurs subventions agricoles, qui réduisent artificiellement les prix et sont, comme le leur reproche le Brésil, une forme de concurrence déloyale ; ce dernier refuse d'introduire dans la ZLÉA des accords concernant les services, les commandes gouvernementales, les investissements étrangers et les droits de propriété intellectuelle. Le gouvernement veut en effet que ces derniers points soient discutés au sein de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), où il compte des alliés de poids (Inde, Chine, Afrique du Sud). Mercredi 19 novembre se concluait aussi, dans la même ville, le Forum d'entrepreneurs des Amériques. Une dizaine des plus grands groupes industriels états-uniens a fait connaître son rejet de la « nouvelle vision de la ZLÉA » proposée par Washington et Brasilia. Cette même semaine, les organisations de la société civile opposées à la ZLÉA se réunissaient elles aussi à Miami, et donnaient à connaître leurs propositions en un document intitulé « Alternative pour les Amériques ».

ARGENTINE

En 2001, l'ancien président argentin, Carlos Menem (1989-1999) avait dû interrompre sa lune de miel, emprisonné pour une affaire de contrebande d'armes. Aujourd'hui, alors que sa nouvelle femme, l'ancienne Miss Univers chilienne, Cécilia Bolocco, vient d'être mère, il risque d'être à nouveau poursuivi dans le cadre du procès autour de l'explosion intentionnelle d'une fabrique d'armes en 1995. L'enquête en cours vient en effet de confirmer que l'explosion cherchait à effacer les preuves de la vente illégale d'armes à l'Équateur et à la Croatie.

BRÉSIL

Le président Luiz Inácio Lula da Silva a réalisé début novembre un voyage d'une semaine en Afrique, visitant 4 pays lusophones (Sao-Tomé-et-Principe, Angola, Mozambique et Namibie) et l'Afrique du Sud pour terminer. Le Brésil maintient des liens politiques étroits avec l'Afrique du Sud et son président, de gauche lui aussi, Thabo Mbeki. Ce dernier a envoyé plusieurs fois des émissaires à Brasilia pour sceller une alliance entre pays du Sud en développement (Forum de dialogue de l'Inde, du Brésil et de l'Afrique du Sud). Le voyage avait aussi pour but de renforcer les liens économiques qui unissent le Brésil et les différents pays. La délégation qui accompagnait Lula comprenait 160 chefs d'entreprise.

Le gouvernement a présenté vendredi 21 novembre son Plan national de réforme agraire, alors que quelques milliers de manifestants s'étaient réunis à Brasilia, sous l'impulsion du Mouvement des sans-terre (MST) et de la Confédération nationale des travailleurs de l'agriculture (CONTAG). Les militants du MST étaient arrivés le mercredi à la capitale après une marche de 210 km, commencée le 10 novembre. Le plan prévoit l'installation de 35 000 familles cette année, nombre qui ira en augmentant les années suivantes pour arriver à un total de presque 400 000 dans 3 ans. Pour ne pas retomber dans les erreurs passées, le gouvernement stimulera en parallèle l'organisation de coopératives et créera des procédures de mise à disposition de technologies et de crédits. 500 000 autres familles bénéficieront de l'octroi de titres de propriété pour les terres qu'elles travaillent déjà, et 127 500 pourront acquérir des parcelles par le biais d'un système de crédit.

Le Forum social brésilien, organisé début novembre à Belo Horizonte, n'a pas épargné les critiques à la politique économique menée depuis 10 mois par le gouvernement de Lula. La politique étrangère de développement d'alliances Sud-Sud et de positionnement indépendant fait, elle, l'objet d'un plus grand consensus.

CHILI

Le 22 octobre, le parlement chilien ratifiait le Traité de libre-échange avec les États-Unis. Ce dernier rentrera en vigueur le 1er janvier 2004. Durant la conférence interministérielle de Miami, la ministre chilienne des affaires étrangères, Soledad Alvear, s'est montrée opposée à la version flexible de la ZLÉA, impulsée par le Brésil et les États-Unis et finalement adoptée, tout comme ses homologues mexicain et canadien, dont les pays sont eux aussi déjà liés aux États-Unis par des traités de libre-échange très

inclusifs.

Durant le treizième sommet ibéro-américain, Hugo Chávez avait déclaré qu'il rêvait de « se baigner un jour sur une plage bolivienne », faisant allusion à la revendication de la Bolivie d'avoir un accès à la mer, perdu depuis la guerre du Pacifique en 1879, lorsque le Pérou et la Bolivie avaient été vaincus par le Chili. La question de l'accès à la mer a été ravivée par le conflit provoqué par la volonté du gouvernement bolivien de Gonzalo Sánchez de Lozada - qui finit par démissionner le 17 octobre - d'exporter le gaz bolivien via un port chilien (voir brèves d'octobre). Le gouvernement chilien rappela alors son ambassadeur pour exprimer son mécontentement, et le gouvernement vénézuélien fit de même quelques jours plus tard. Le 25 novembre, pendant un acte officiel, Hugo Chávez reprenait de nouveau sa fameuse phrase. Le gouvernement chilien a préféré ne pas répondre aux déclarations du président vénézuélien pour ne pas participer à une possible escalade verbale.

COLOMBIE

Le Plan Colombie, proposé par les États-Unis et initié il y a 4 ans par le président d'alors, Andrés Pastrana (1998-2002), s'était donné comme objectif de diminuer la consommation de drogue aux États-Unis et de renforcer l'armée colombienne dans sa lutte contre les guérillas de gauche, tout en luttant contre le narcotrafic. Mais après 4 ans, le Plan Colombie n'a pas réussi à réduire l'étendue des surfaces de cultures illégales, malgré l'aide militaire et policière des États-Unis. Plus personne ne parle désormais de Plan Colombie, ni à Washington, ni à Bogota : le bureau du programme a été fusionné avec deux autres bureaux, et le nom institutionnel du plan disparaît lui aussi.

Dimanche 23 novembre a commencé la troisième « Route pacifique » : plus de 3 000 femmes, voyageant dans une centaine de bus, se rendent dans le département de Putumayo, épicerie actuelle de la lutte du gouvernement contre les cultures de coca et la guérilla. Les voyageuses ont refusé l'escorte militaire offerte par le gouvernement d'Alvaro Uribe et envoyé des messages à la guérilla de gauche et aux paramilitaires de droite, leur demandant de faire du trajet de la caravane, durant 6 jours, un corridor humanitaire. La première et la seconde « Route pacifique » ont été organisées en 1996, dans la région de Murindó, au nord-ouest du pays, puis en 2001, dans la province centrale de Barrancabermeja, centres du conflit à cette époque.

Le processus de démobilisation des paramilitaires des AUC (Autodéfenses unies de Colombie) a débuté, mardi 25 novembre, dans la ville de Medellín, avec la démobilisation de 800 membres du Bloc Cacique Nutibara (BCN), conformément à l'accord de Santa Fe de Ralito, signé le 15 juillet et qui prévoit que la totalité des paramilitaires des AUC devra abandonner la lutte armée avant fin 2005. C'est la démobilisation la plus importante depuis celle des milices populaires, guérillas urbaines des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et de l'Armée de libération nationale (ELN), intervenue à la fin du gouvernement de César Gaviria (1990-1994). Certains analystes émettent des doutes sur la réalité et la durabilité de la démobilisation.

Le 21 août, le gouvernement avait présenté devant le Sénat un projet de loi prévoyant de suspendre ou de réduire drastiquement l'application de peines aux membres des groupes armés acceptant de se démobiliser. Face aux protestations nationales et internationales, le nouveau ministre de l'intérieur, Sabas Pretelt a annoncé que le gouvernement envisageait de revoir son projet de loi.

CUBA

Début novembre, les votes en faveur de la résolution sur « la nécessité de mettre fin » à l'embargo états-unien ont atteint le chiffre record de 179 votes en faveur, contre 3 votes de rejet (États-Unis, Israël, Îles Marshall), et deux abstentions (Micronésie et Maroc). La Havane a présenté sa première résolution de condamnation de l'embargo en 1992, et le vote de l'époque avait été de 59 voix pour, 3 contre, et 71 abstentions.

La commission du Sénat et de la Chambre des représentants des États-Unis a finalement décidé de

maintenir l'interdiction pour les citoyens états-uniens de visiter Cuba, en vigueur depuis plus de 40 ans, après que le président Bush a menacé de mettre son veto sur l'ensemble de la loi, plus générale, si l'article correspondant n'était pas retiré. Mais cette décision ne fait que retarder une ouverture considérée comme inévitable, comme le montra le premier vote favorable du projet de loi, dans les deux chambres législatives.

GUATEMALA

Dimanche 9 novembre, le premier tour des élections présidentielles – les deuxièmes depuis les accords de paix qui marquèrent la fin de 36 ans de guerre civile (1996) – a vu la victoire d'Oscar Berger, candidat de la Grande alliance nationale (GAN), parti de droite, avec un peu moins de 40% des voix, suivi du candidat de centre-droit, Alvaro Colom, avec 28% des voix et de l'ancien dictateur Efraín Ríos Montt (17%). Le second tour, qui aura lieu en décembre, opposera donc deux candidats de droite. L'annonce de la défaite électorale de Ríos Montt, le candidat du parti au pouvoir, a été reçue avec soulagement par les organisations humanitaires qui lui reprochent d'être un des principaux responsables des nombreux massacres des paysans qui eurent lieu au début des années 1990.

MEXIQUE

Mercredi 5 novembre, la Cour suprême de justice du Mexique a émis une résolution précisant que les enlèvements et les disparitions forcées de personnes sont des délits imprescriptibles, comme c'est le cas pour d'autres délits comme l'assassinat. La décision vient annuler le verdict prononcé par un tribunal qui avait refusé de poursuivre deux anciens chefs de la Direction fédérale de sécurité au nom de la prescription.

Samedi 15 novembre, durant le treizième Sommet ibéro-américain de Santa Cruz de la Sierra en Bolivie, le Mexique a souscrit un nouvel accord de libre-échange avec l'Uruguay, le onzième depuis le premier du genre en 1992 avec le Chili. Mais, sachant que la moitié de ses 100 millions d'habitants vivent dans la pauvreté, et un tiers dans la misère, le doute s'installe quant à la corrélation, invoquée de nouveau par le président uruguayen Jorge Battle, entre ouverture commerciale et bien-être social.

La grâce présidentielle, octroyée jeudi 20 novembre par Vicente Fox à un jeune militaire condamné à mort pour le meurtre d'un colonel, ne résout pas le problème de fond, selon les organisations humanitaires qui luttent pour l'abolition de la peine de mort, ouvertement critiquée par le gouvernement sur la scène internationale mais toujours en vigueur dans la Constitution et le Code de justice militaire.

Adolfo Aguilar, qui représentait le Mexique au Conseil de sécurité de l'ONU, a présenté jeudi 20 novembre sa démission, considérant injuste la réaction de son gouvernement après qu'il a déclaré que « la classe politique et intellectuelle des États-Unis » perçoit le Mexique comme leur « arrière-cour » (« patio trasero »). Vicente Fox se libère ainsi du dernier élément de gauche de son gouvernement, et les États-Unis d'un diplomate décidé à établir avec eux une relation excluant la subordination – ce fut l'acteur le plus visible de l'opposition du Mexique à la guerre en Irak.

Quelque 80 000 manifestants ont défilé dans les rues de la capitale, jeudi 27 novembre, 4 jours avant que le président Fox arrive à la moitié de son mandat, en signe de rejet des propositions de ce dernier visant à réformer le système des impôts et à faciliter les investissements étrangers dans le domaine de la production électrique. Les leaders de la manifestation ont menacé d'une grève générale si le président persiste dans ses projets. Vicente Fox arrive ainsi à la moitié de son mandat, affaibli et sans majorité au Congrès.

NICARAGUA

L'ancien président, Arnaldo Alemán (1997-2002), âgé de 57 ans, avait été arrêté il y a un an, accusé par le procureur général de la République de malversation de fonds publics, d'enrichissement illicite, de

blanchiment d'argent et d'association criminelle. Les juges réclamaient alors une peine de 45 ans de prison. Jeudi 27 novembre, la détention carcérale a été commuée en arrêt domiciliaire, avec liberté de mouvement à l'intérieur de sa municipalité de résidence, soi-disant au nom de raisons de santé. La mesure a déclenché de fortes critiques contre le système judiciaire.

PARAGUAY

L'accusation qui initie le jugement politique contre 4 juges de la Cour suprême de justice a été présentée lundi 3 novembre au Parlement. Une bonne vingtaine de charges pèsent contre eux, avec notamment le blanchiment d'argent, l'association criminelle et l'attentat à la Constitution.

Le premier Forum social paraguayen a eu lieu, du jeudi 20 au dimanche 23 novembre, à San Lorenzo, à 5 kilomètres au sud de la capitale Asunción. Il a été marqué par l'opposition à la ZLÉA et la préoccupation pour la concentration de la propriété de la terre.

VENEZUELA

Le gouvernement vénézuélien a décidé, début novembre, d'indemniser les familles des 45 personnes qui moururent aux mains de soldats ou de policiers durant les émeutes de février-mars 1989, appelées Caracazo. En août 2002, la Cour interaméricaine des droits humains avait exigé dans une résolution que le gouvernement offre une réparation financière aux familles des victimes qui avaient porté plainte contre l'État, et qu'il mette en place des mesures légales, judiciaires et administratives – ce qui n'a pas encore été fait. Le Caracazo se déclencha lundi 27 février 1989, lorsque la décision du second gouvernement de Carlos Andrés Pérez (1989-1993) de faire monter le prix de l'essence entraîna une hausse des prix des transports urbains qui fit éclater le malaise ambiant accumulé durant une décennie de détérioration continue du niveau de vie. Les manifestations de mécontentement donnèrent lieu à une avalanche de violence, d'incendies de véhicules et de pillages. Le lendemain, le gouvernement militarisa les villes, décréta l'état d'urgence et imposa le couvre-feu. Si nombreux sont ceux qui moururent dans les pillages, la majorité des personnes moururent à l'intérieur même de leurs résidences après que furent suspendues, le 1er mars, les garanties constitutionnelles. Les estimations oscillent entre 300 et plus de 1 000 morts en quelques dizaines d'heures.

La procédure de rassemblement des signatures nécessaires à la révocation de divers mandats électifs a commencé, du vendredi 21 au lundi 24 novembre, par la collecte des signatures nécessaires à la révocation du mandat de 38 députés de l'opposition. C'est la manière qu'a choisi le Mouvement Cinquième République (MVR), chaviste, pour réagir à la demande de référendum révocatoire contre le président Hugo Chávez présentée par l'opposition. La collecte des signatures par l'opposition (en vue d'un possible référendum), qui a lieu du vendredi 28 novembre au lundi 1er décembre, semble elle aussi se passer dans le calme, ce qui, allant contre les craintes des dernières semaines, semble être de bon augure pour la suite du processus.

- **Dial** - Diffusion de l'information sur l'Amérique latine - L'actualité en bref.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la source française (Dial - www.dial-infos.org) et l'adresse internet de l'article.